



## **Compte-rendu de la CAPD du 28 août (mouvement)**

Présidée par l'IA-Dasen, avec la présence de l'IA adjoint, du Secrétaire Général, de l'lean adjoint, de tous les IEN et de tous les personnels administratifs en charge du premier degré..

### **Changements d'IEN sur Longwy 1 et Jarny :**

Mme Dumet Delphine (CPC de Pont à Mousson) fera fonction d'IEN à Longwy 1 et M Bonasso devient IEN de Jarny,

M Adamkiewsch (ex IEN de Jarny) est affecté à Canopé pour la Région.

L'IA ne donne aucun gage quant à un éventuel appel à candidatures pour remplacer Mme Dumet à Pont à Mousson.

Remarque : Le SE-Unsa regrette que cette circonscription qui avait enfin obtenu 3 CPC se retrouve à nouveau avec uniquement 2 CPC.

L'IA remercie pour les organisations syndicales pour les « alertes » faites en 2017/2018.

Elle attend des représentants du personnel que cette vigilance se poursuive pour améliorer les décisions des CAPD et des CTSD. « C'est dans ce cadre qu'on aura à travailler. » dit-elle.

L'IA répond à l'interpellation du SE Unsa concernant le manque de médecins scolaires.

« Ce problème est national, elle n'a pas la compétence de recruter de nouveaux médecins.

Pour réduire ce manque, il faudra peut être inventer de nouvelles choses et mutualiser sur tout le territoire ».

Elle comprend le problème soulevé par le SE-Unsa. Le secrétaire général indique que le docteur Frisoni est conscient de la situation pour le problème des PAI. Il dit qu'il va falloir inventer une autre démarche pour y arriver.

Le SE-Unsa souligne le problème de la formation et de l'information des enseignants et des parents quant aux gestes médicaux à avoir. L'IA dit qu'elle va étudier la question et apporter rapidement des réponses aux directrices et aux directeurs.

# Mouvement :

## Révisions d'affectation :

5 demandes : 2 refus qui ne correspondent pas aux critères, une ne concerne pas la CAPD, 2 sont accordées.

## Rappel des règles appliquées pour les révisions d'affectations.

Ne sont acceptées que les demandes faites suite à des erreurs de la DSDEN, à des données sociales avérées par l'assistante sociale et des données médicales reconnues par médecin de prévention.

Il y a 3800 PE dans le département, 1034 ont participé au mouvement, 19931 vœux.

50 % des collègues demandeurs ont été mutés et 282 retrouvent leur poste.

Il reste fin août 49 PE à nommer (44.50 ETP) et 40.8 postes à pourvoir.

## Affectation :

Les collègues ont été affectés du plus grand barème au plus petit.

Les 4 derniers postes (moins attractifs) ont été attribués aux 4 plus petits barèmes.

Il reste 7 collègues sans affectation, ils seront affectés après la rentrée. En attendant, ils feront très certainement la pré-rentrée et la rentrée dans une école de 2 ou 3 classes de la circonscription de Blainville ou de Lunéville pour décharger des directeurs. Leur affectation sera connue après le groupe de travail de mercredi 5 septembre au matin, ils devraient rejoindre leur nouvelle affectation le 6 septembre .

A noter : un mi-temps 25 % Jeandelize / 25% Giraumont attribué par erreur à une EFS renouvelée sera donné à la quatrième phase.

## Questions diverses :

### 1) Rendez-vous de carrière :

- Quand les collègues seront-ils prévenus de leur prochain rendez-vous de carrière ?  
Ils le seront prochainement à partir de l'application SIAE.
- Les comptes-rendus des rendez-vous de carrière effectués en 2017/2018 seront visibles très prochainement sur SIAE. Les collègues seront prévenus automatiquement par un message sur leur messagerie professionnelle (vers le 15 septembre) qui les invitera à se rendre sur l'application SIAE (via i-prof). Ils auront jusqu'au 15 octobre pour contester l'appréciation et l'IA jusqu'au 15 novembre pour répondre. (décret du 5 mai 2017).

2) **Examen des candidatures à des modules d'initiative nationale (ASH) au titre de l'année scolaire 2018-2019.**

Une CAPD est prévue le 11 septembre, elle sera présidée par avec M Noel.

3) **Inéat exeat :**

Rappel des règles : situation de handicap, rapprochement de conjoints et rapprochement d'enfants.

2 Inéat accordés en provenance du 26 et du 76, 1 en attente (en provenance de Guyane)

On est en attente de 2 échanges avec la Moselle, le 54 leur accorde l'inéat.

4) **Organisation des BAAZ de St Max en juin :**

Ces brigades départementales, gérées par la circonscription de St Max seront nommées dans tous le département pour une année complète. Les répartitions ont été faites sur tout le département en fonction des besoins connus des circonscriptions dit l'IEN adjoint.

Note du SE-Unsa :

On peut déjà être inquiet quant au remplacement car certaines circonscriptions sont déjà sans brigadier disponible.

5) **Recrutement de psychologues scolaires contractuels**

Ils sont en cours, il y en a besoin de 2 à Longwy 1, 1 à Longwy 2 , 1 à Jarny et 1 à Jarville.

L'IEN de Longwy 2 demande s'il est possible de recruter un contractuel à 50% pour compléter le poste de Longwy 2.

L'IA répond qu'elle ne sait pas, qu'elle attend l'arbitrage de la Rectrice.

Sera abordé au rectorat à la fin de la semaine.

La DSDEN recrute les contractuels, mais les titulaires et les contractuels recrutés sont gérés par le rectorat.

6) **Accompagnement des enfants en situation de handicap et AESH:**

Le secrétaire indique que les enfants seront accompagnés par des AESH (recrutés par la DSDEN et relevant d'handiscol) et des Contrats Emploi Consolidés (ex CUI) :

AEHS :

Le département a une dotation de 457.5 ETP de dotation, on peut la dépasser de 8 ETP (problème de mise à niveau entre les dotations de 2017/2018 et 2018/2019)

Soit au final une dotation de 465 ETP.

760 AESH ont été recrutés (dont 153 ex-CUI).

152 AESH sont maintenant titulaires d'un CDI.

### Contrat Emploi Consolidés :

Le secrétaire général explique ces nouveaux contrats qui sont définis par un décret de juillet.

On peut devenir AESH après 9 mois de CEC et non plus 2 ans comme avec le CUI. Il faut 2 entretiens (un avec l'IEN) et un second avec le représentant désigné (conseiller pédagogique, chef d'établissement désigné sauf pour Nancy où c'est la DSDEN) et un représentant de pôle emploi.

L'employeur doit mettre en place un plan de formation individualisé. Cela augmente le temps de mise en place du contrat de 3 semaines.

Pôle emploi vérifiera 2 fois de suite la mise en œuvre des formations (60h), si manquement à la formation, pôle emploi rompra le contrat et il n'y aura aucun autre recrutement pour remplacer le CEC rompu.

### Mutualisation des AESH :

Le SE-Unsa s'inquiète du recours systématique à la mutualisation des AESH.

L'IEN ASH répond que la mutualisation n'est jamais quantifiée, elle répond aux besoins. L'organisation du service et de l'emploi conduise à une réalisation.

Concrètement, sur le terrain, nous savons très bien que ce ne sont pas les besoins des enfants qui priment mais le nombre d'AESH recrutés.

En général, le nombre maximum de mutualisation est en général de 3.

On dispose d'un peu de remplaçants AESH dans le département.

### 7) Aide administrative aux directeurs :

L'IA confirme qu'il n'y en a plus !!!

Elle invite à aller prendre connaissance du rapport qui vient de sortir de 2 députés à ce sujet.

Les IA-Dasen ont été réunis au ministère la semaine passée. La question de la direction d'école n'a pas été évoquée.

L'IA confirme qu'il y aura un GT sur la direction d'école.

### 8) Service civique :

Une note de service sortira prochainement. Les services civiques de l'académie sont gérés par la DSDEN 54.

Cette année les contrats seront semi dématérialisés. Note de service de IA54, les contrats pour l'acad établit par IA, semi dématérialisé (les même pièces que l'an passées seront demandées aux candidats, elles seront toutes scannées, validées et rejetées automatiquement en cas de problèmes.

L'an passé il y avait 750 volontaires dans l'académie et 226 dans le 54.

Pour 2017/2018, il y a 950 annonces publiées et nous avons un quotat de 1000 possibles.

**9) Point sur les décharges des directeurs 2 et 3 classe :**

Les directions 2 classes ont été déchargées à 85.8% (8.5 j) et les 3classes à 90.7 % (9j)

L'objectif est de faire 100% (pour répondre aux textes !) en optimisant encore les rompus de temps partiels, sur plusieurs circonscription.

L'IA précise que nous avons dans le département 215 écoles à moins de 4 classes sur 607 (35% des écoles).

**10) Grève :**

Mise en œuvre d'une application académique sur place à la place des « petits papiers » pour les grèves. Le traitement sera plus rapide.

Mais attention, ceux qui ne répondent pas seront considérés comme grévistes !

Fin de la CAPD à 13h15